

élection au Parlement. J'avais eu le privilège de le rencontrer lorsque nous étions tous les deux députés provinciaux, lors de conférences, je ne me souviens plus si c'était à l'Association internationale des parlementaires de langue française ou peut-être même dans d'autres forums. En tout cas, cela me fait plaisir de le voir parmi nous.

Je voudrais lui poser une question que je crois assez pertinente. Aujourd'hui, dans ses remarques, il y a quelques minutes, il disait que le ministre responsable des dossiers des questions fédérales-provinciales avait, dans ses remarques dit: oui, beaucoup, oui, un petit peu, oui, en fait toutes les autres variations, je ne les répéterai pas toutes, à toutes ces initiatives éviter le dédoublement. Et, selon le député, ces choses-là avaient été dites trop souvent et cela faisait longtemps que cela traînait depuis la venue au pouvoir du gouvernement libéral.

● (2015)

Le député a-t-il oublié que c'est la première journée de la session parlementaire et qu'il n'y a eu qu'une réponse, laquelle fut affirmative. Alors, si le député est insatisfait d'une réponse affirmative, peut-on conclure qu'il aurait préféré une réponse négative parce qu'elle aurait peut-être rehaussé sa position pour qu'ensuite il puisse dire: Eh bien voilà, le gouvernement fédéral ne veut rien faire pour nous, c'est la preuve que le fédéralisme est un échec. En d'autres termes, il nous dit: Non, ce n'est pas assez bon, cela fait trop longtemps que ça traîne. La première journée de séance du Parlement, on a dit oui tout de suite, mais c'est encore trop long. Peut-être aurait-on dû dire oui avant que la question ne soit posée. C'est peut-être cela la solution.

M. Gauthier (Roberval): Monsieur le Président, j'apprécie la demande d'éclaircissement de mon collègue, que je salue d'ailleurs. Effectivement, on s'est connus dans un autre forum que celui-ci.

J'apprécie que mon collègue pose la question parce que cela va peut-être servir à d'autres ministres que le ministre responsable des questions fédérales-provinciales. Ce qu'il faut comprendre, c'est que le problème de ce gouvernement depuis l'élection—et je suis heureux de vous le dire tel que perçu de l'extérieur—c'est qu'on a l'impression que personne n'est capable de se brancher au complet. À un moment donné, on embarque dans un programme, comme par exemple les infrastructures. On annonce un programme d'infrastructure, qui, en soi, est intéressant. On nous dit qu'il y a peut-être des négociations, qu'il y aura peut-être des développements, mais qu'on précisera des choses un peu plus tard, que les critères seront connus et que les gouvernements provinciaux seront mis à contribution. Ce n'est jamais clair. C'est cela le problème, ce n'est jamais clair.

Dans le cas des dédoublements, le ministre à qui je posais la question, la nuance qu'il n'a pas faite aujourd'hui, c'est que lui-même hier, dans une déclaration, après avoir annoncé très clairement il y a quelques mois, avec vigueur et détermination, son intention de régler la question des dédoublements de respon-

sabilités avec le Québec, voilà que quelques heures à peine, ce ministre nous déclare: Voyez-vous, la question des ententes avec la main-d'oeuvre, c'est un petit peu moins pressant; on va attendre d'avoir examiné le tout à la lumière du travail qu'on doit faire sur l'ensemble des programmes sociaux. Cela veut peut-être dire deux ans.

Ce que j'ai essayé de savoir aujourd'hui mais que je n'ai pu savoir, c'est si le ministre va procéder rapidement. Les millions fuient, les millions se gaspillent à chaque minute qui passe. C'est de la détermination que l'on veut, des réponses claires et précises. Les citoyens qui nous regardent veulent avoir, non pas des demi-mesures mais des mesures complètes. C'est pour cela que j'étais insatisfait de la réponse. J'aurais aimé que le ministre nous rassure. J'aurais aimé entendre dire d'un ministre déterminé: Oui, à la question du député, il me fait plaisir d'annoncer que tous nos efforts sont mis en ce moment pour régler la question du dédoublement de responsabilités dans les politiques de la main-d'oeuvre parce que tout le monde au Québec le souhaite et le veut. Et vous irez voir le nouveau premier ministre du Québec, premier ministre libéral, premier ministre libéral fédéraliste. Il se dit insatisfait et déçu de la façon dont votre gouvernement évolue dans ce dossier. C'est là le problème.

Ce que l'on demande au gouvernement et je l'ai dit au ministre aujourd'hui, c'est qu'il se branche. Branchez-vous sur quelque chose. Allez-vous toucher aux programmes sociaux, oui ou non? Eh bien, dites-le. Allez-vous couper les transferts aux provinces? Oui ou non? Dites-le donc. C'est cela que les gens veulent savoir. Pas tantôt oui, tantôt non; pas un petit peu, beaucoup, pas beaucoup, pas trop. Branchez-vous, c'est cela qui nous importe.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Kilger): Mes chers collègues, je voudrais profiter de cette occasion, la première qui m'est offerte en tant que vice-président, pour remercier les habitants de Stormont—Dundas de m'avoir réélu à la Chambre.

[Français]

Je tiens à remercier mes commettants de Stormont—Dundas pour leur confiance et je m'engage à les servir avec toute mon énergie.

[Traduction]

L'ancien député de Stormont—Dundas, l'honorable Lucien Lamoureux, qui a été Président de la Chambre pendant plusieurs années, sera pour moi une source d'inspiration dans le nouveau rôle qui m'est ici confié.

[Français]

Je vous félicite tous et toutes et je vous souhaite une bonne session parlementaire.

[Traduction]

Je félicite tous ceux et celles qui ont été élus à la Chambre pour cette trente-cinquième législature.